



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 024 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 8 novembre 2006

Président

M. Gerald Keddy

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mercredi 8 novembre 2006

• (1425)

[Traduction]

Le président (M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC)): Nous allons commencer nos travaux.

J'aimerais signaler aux intéressés que nous avons des services d'interprétation simultanée.

J'aimerais prendre quelques instants pour souhaiter à tous la bienvenue à cette réunion du comité, notamment aux membres du comité et aux membres de la communauté qui se trouvent dans la salle. Je dois vous dire à quel point nous sommes heureux d'être ici. Nous avons beaucoup aimé notre voyage aux Îles-de-la-Madeleine. C'est une très belle île où les gens sont très gentils et où on s'intéresse vivement à la chasse aux phoques. Je ne veux pas me prononcer au nom du comité, mais je crois que c'est un intérêt que partagent également les députés.

On m'a dit que nous avons sept témoins. Si tout le monde a l'intention de prendre parole, je vous demanderai d'être le plus bref possible. Les députés ne sont jamais brefs, mais je vous demanderai de l'être, d'être les plus succincts possibles, parce que malheureusement nous avons commencé un peu en retard. Je suis responsable de cet incident et je m'en excuse. Nous avons commencé donc un peu tard et nous devons prendre un vol un peu plus tard. Cependant, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter d'une question très importante. C'est une question qui mérite d'être étudiée plus à fond et nous voulons nous assurer que nous prenons bien note de votre opinion sur ce sujet.

Avant de poursuivre, j'aimerais signaler que nous sommes ici dans la circonscription de M. Blais. J'aimerais lui donner l'occasion de prendre la parole. À titre de président du Comité permanent des pêches et des océans, je peux vous assurer que c'est M. Blais qui est intervenu pour convaincre le comité de venir dans la région. C'est à lui que doit revenir tout le crédit et il a joué un rôle très important au sein du comité, pas simplement dans le dossier de la chasse aux phoques mais dans toutes les autres questions touchant la pêche et les océans, à titre de bon représentant de la région.

Merci.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord vous souhaiter la bienvenue chez nous. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes dans la salle et souligner également que nous avons eu l'occasion de rencontrer, il y a quelques minutes à peine, le député des Îles-de-la-Madeleine et porte-parole en matière des pêches de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, M. Maxime Arseneau.

Je tiens à vous mentionner que le dossier de la chasse aux phoques aux Îles-de-la-Madeleine est un enjeu fort important pour les gens

des îles, et ce, pour différentes raisons. C'est tout simplement une question de dignité, de respect, d'héritage et de patrimoine, et non pas uniquement une question de commerce, de vente de peaux de loups marins.

Parmi les membres du comité, il y a des gens de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs au Canada, et ils sont à l'unisson à cet égard. Je considère que le comité est un allié dans la bataille que nous menons actuellement. Selon moi, la deuxième grande bataille débute. Malheureusement, nous avons perdu la première pour toutes sortes de raisons. Il ne faudra pas commettre à nouveau les mêmes erreurs, soit de prendre à la légère ce qui se passe actuellement. Voilà pourquoi le comité se penche sur ce dossier et a l'intention de présenter des recommandations de sorte que le gouvernement canadien, le Parlement canadien, le ministère de Pêches et des Océans et tous les autres ministères puissent collaborer pour entamer cette deuxième grande bataille.

Nous avons l'intention de relever ce grand défi, parce que nous faisons face à une situation de démagogie, de désinformation et qu'on joue sur les émotions. Sachez que ce n'est pas facile. Toutefois, je sais très bien que les gens d'ici en ont vu de toutes les couleurs. Je suis d'origine gaspésienne et je sais très bien que nous l'avons appris à la dure. Or, aujourd'hui, nous relevons nos manches pour faire face au défi.

Selon moi, les gens du comité sont des alliés, et je vais faire tout en mon pouvoir pour qu'ils le demeurent. Je veillerai également à ce que nous puissions formuler des recommandations qui forcent — si éventuellement on doit le faire — la partie gouvernementale à affronter la situation et à être aussi une alliée dans la lutte que nous entamons actuellement.

Sur ce, merci beaucoup aux membres du comité d'être présents aux Îles-de-la-Madeleine, et bonnes délibérations.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Blais.

[Traduction]

Notre premier intervenant est M. Joël Arseneau, le maire des Îles-de-la-Madeleine.

[Français]

M. Joël Arseneau (maire, Îles-de-la-Madeleine, à titre personnel): Bonjour et bienvenue aux Îles-de-la-Madeleine. C'est un honneur de vous recevoir.

[Traduction]

C'est tout un honneur d'avoir le plaisir d'accueillir le comité aujourd'hui.

[Français]

Nous sommes très heureux de constater que le Comité permanent des pêches et des océans juge important d'écouter les Madelinots qui, au cours du débat sur la chasse aux phoques, se sont trop souvent sentis isolés, marginalisés et attaqués de toutes parts. Ils ont été seuls à se défendre contre les accusations démagogiques de barbarie et autres commentaires que je ne veux pas rapporter ici, parce que ce serait leur donner de la crédibilité.

Les représentants de l'industrie ici présents sauront témoigner mieux que moi. Les chasseurs et membres de l'industrie pourront vous amener tous les arguments dont vous aurez besoin pour défendre avec nous cette activité de chasse issue de nos traditions et qui reflète notre identité. C'est également une question de fierté et de patrimoine, comme le disait M. Blais plus tôt. Je veux d'ailleurs le saluer pour la bataille qu'il mène depuis les derniers mois et qui nous permet aujourd'hui de nous exprimer sur ce dossier.

La gestion de la ressource n'est pas compromise. Il est important pour un peuple comme le nôtre, isolé au centre du golfe Saint-Laurent, de pouvoir optimiser et capitaliser l'exploitation des ressources renouvelables qui l'entourent. C'est exactement le sens des politiques gouvernementales des dernières années, que ce soit au niveau provincial ou fédéral. On veut que les gens se prennent en main, diversifient leur économie et la prennent en charge.

S'il y a un aspect de la diversification économique qu'on ne peut négliger, c'est bien la chasse aux phoques aux Îles-de-la-Madeleine. Plus qu'une question de tradition et d'identité, c'est une question économique importante. L'élément clé de la bataille à laquelle M. Blais a fait allusion, c'est d'obtenir, de la part des élus ici présents et du Parlement canadien, un appui et un soutien inconditionnels aux chasseurs, à l'industrie, aux pratiques de chasse et aux façons dont la gestion du troupeau est effectuée depuis des années.

On doit avoir le courage de nos opinions et respecter la dignité des populations qui exercent ce métier dans des conditions souvent extrêmement difficiles. S'il y a un message à comprendre aujourd'hui, c'est que les gens d'ici veulent obtenir un soutien clair, sur toutes les tribunes disponibles, de la part des membres du gouvernement et du Parlement. C'est l'élément clé qui nous est nécessaire pour poursuivre la bataille nous-mêmes sur le terrain, et on va certainement s'engager à nous donner cet appui aujourd'hui.

Évidemment, il faut qu'à l'intérieur des paramètres de chasse et de gestion de troupeau, le Québec, et particulièrement le secteur des Îles-de-la-Madeleine, ait sa juste part. Les décisions récentes nous donnent à penser qu'on a peut-être négligé d'accorder aux pêcheurs et aux chasseurs madelinots la part traditionnelle qui leur revient.

On m'a demandé d'être bref, et je vais donner la parole aux gens de l'industrie qui, eux, portent le flambeau depuis déjà plusieurs années, qui s'engagent à le faire encore aujourd'hui et qui ont besoin de l'appui du gouvernement du Canada.

• (1430)

[Traduction]

Le président: Monsieur Poirier.

[Français]

M. Léonard Poirier (membre, Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine): Je m'appelle Léonard Poirier et je vais parler au nom de l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine.

D'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue et à vous remercier d'être venus aux Îles-de-la-Madeleine. On n'a pas souvent la chance

de recevoir le Comité permanent des pêches et des océans. De mémoire, je dirais que ça se produit tous les 10 ans environ. C'est d'autant plus apprécié. Par contre, on aimerait bien bénéficier à nouveau de votre présence en vue d'aborder un plus large éventail de sujets. La chasse aux phoques est vraiment très importante, mais nous avons aussi notre part de problèmes dans le domaine des pêcheries. C'est pourquoi on aimerait éventuellement faire le point avec vous sur les pêcheries en général.

Pour ce qui est de la chasse aux phoques, on a déposé un document de trois pages. On n'a peut-être pas précisé tout à fait la procédure au départ. Je sais qu'il faut être bref, mais je pense qu'il va falloir s'y référer un peu. En termes de procédure, on souhaiterait qu'une fois l'intervention de notre association terminée, on passe à la seconde association, puis à la troisième. Si vous avez des questions par la suite, vous pourrez vous adresser directement aux chasseurs qui sont ici avec nous.

Vous savez sûrement qu'aux Îles-de-la-Madeleine, on dépend grandement de la pêche et de la chasse sur le plan économique. À l'heure actuelle, l'exploitation du phoque est un secteur passablement dynamique. Plusieurs projets à fort potentiel sont en cours. Diverses avenues seraient également intéressantes. Les régions maritimes subissent le contrecoup de l'effondrement des réserves de poisson de fond. La chasse aux phoques est donc un apport économique important pour nous. Dans le passé, des programmes de formation ont été offerts aux pêcheurs. Les méthodes de chasse employées mettent en pratique le respect de l'animal. Elles n'ont rien à voir avec les campagnes de salissage au moyen desquelles certains groupes de pression tentent de nous faire porter le chapeau.

Certains facteurs touchent les espèces halieutiques, entre autres la prédation du poisson de fond par le phoque, un sujet que vous connaissez très bien. Vous en avez entendu parler, entre autres lors de votre tournée. On partage le même point de vue, à savoir que la prédation exercée par le phoque sur le poisson de fond est importante. Ce qui est également très important pour nous présentement, c'est l'incidence de cette prédation sur les crustacés et autres espèces pélagiques.

On sait que les dernières évaluations concernant l'état des stocks de phoques indiquent pour l'ensemble des espèces un niveau de forte abondance. Cette population consomme des quantités impressionnantes de poissons, de crustacés et d'autres espèces pélagiques. Dans notre cas, il s'agit notamment du hareng et du maquereau. La prédation du phoque est une cause très importante de mortalité chez la morue. Sa consommation annuelle dépasse largement la prise des pêcheurs commerciaux dans le golfe du Saint-Laurent. Ce sont là des faits reconnus par ceux qui suivent de près ces dossiers.

Selon les dernières estimations scientifiques, la consommation annuelle de morue peut représenter entre 19 000 et 39 000 tonnes dans la zone 4TVn. Le scénario est sans aucun doute semblable dans la zone 4RS3Pn. La consommation annuelle de morue par le phoque sera plusieurs fois supérieure aux prises commerciales. Comme vous le savez probablement, notre zone, celle qui nous touche de près, est la zone 4T. Au cours de la dernière année dans cette zone, le total autorisé était de 4 000 tonnes métriques, ce qui est très peu.

Les dommages causés par le phoque seraient une des causes principales du mauvais état des stocks de poisson de fond et surtout de l'absence de rétablissement. À cet égard, vous savez sans doute que le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, ou CCRH, qui conseille le ministre des Pêches et des Océans, est d'avis que le rétablissement des stocks de poisson de fond est du domaine de l'impossible à court et moyen terme, compte tenu de l'abondance du phoque dans le golfe. Dans l'un de ses rapports, le CCRH recommande notamment de réduire les troupeaux de phoques à des niveaux qui assureront le soutien à long terme de l'industrie du phoque et qui seront par ailleurs compatibles avec les objectifs de rétablissement du poisson de fond. L'industrie des pêches québécoise dans son ensemble, tout comme le CCRH, est convaincue que la prédation par le phoque empêche le rétablissement des deux principaux stocks de morue dans le nord et le sud du golfe.

Nous avons également quelques recommandations à faire. Dans le document que nous avons déposé, les recommandations constituent une page et la conclusion une demi-page.

Je vais laisser Jérémie, qui est chasseur, vous faire part des recommandations de notre groupe.

● (1435)

M. Jérémie Cyr (membre, Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine): Je m'appelle Jérémie Cyr, et je suis pêcheur et chasseur. Je vous remercie beaucoup de votre visite aux Îles-de-la-Madeleine et vous souhaite la bienvenue dans nos belles îles, comme M. le président l'a dit au début.

Nous en venons maintenant aux recommandations que nous voulons faire.

Considérant que l'état actuel des populations de phoques nous révèle que ces populations sont sous-exploitées, nous recommandons une augmentation significative du TPA, le total des prises admissibles, à un niveau supérieur au taux de recrutement annuel, notamment pour le phoque du Groenland.

Nous recommandons l'établissement d'un TAC, un total admissible des captures, du phoque gris dans le golfe du Saint-Laurent supérieur au niveau de recrutement annuel afin de permettre le développement du marché potentiel de cette ressource et de diminuer ainsi la prédation de cette espèce, notamment sur les stocks de poissons de fond.

Considérant que le relevé hivernal vise à déterminer l'abondance de jeunes phoques et ne permet pas le dénombrement précis de la population adulte, nous recommandons que le ministère des Pêches et des Océans fasse des relevés permettant de déterminer l'effectif de la population résidente dans le golfe du Saint-Laurent, de préciser l'ampleur de la prédation du poisson de fond, notamment la morue, et de ses proies par le phoque gris, et finalement de définir une stratégie d'exploitation durable de cette ressource.

Nous recommandons de mettre en place à court terme une formation rigoureuse qui deviendra éventuellement obligatoire pour l'obtention d'un permis de chasse.

Nous recommandons que le gouvernement canadien mette en place une véritable politique destinée à lever l'embargo américain sur les produits de mammifères marins.

Nous recommandons que les autorités gouvernementales mettent de l'avant des programmes de soutien à la recherche et à la production des produits du phoque.

Finalement, nous recommandons que le gouvernement canadien poursuive et intensifie ses efforts pour contrer les actions et campagnes de désinformation des groupes anti-chasse aux phoques.

Sur ce, je passe la parole à Léonard pour la conclusion.

● (1440)

M. Léonard Poirier: En terminant, je dirai que l'industrie des pêches québécoise demeure très préoccupée, et surtout inquiète, de la prédation excessive de la morue par les phoques dans le golfe du Saint-Laurent et, conséquemment, de l'absence de signes de rétablissement des stocks de poissons de fond.

Dans le contexte actuel, nous ne comprenons pas l'attitude du gouvernement canadien à l'égard de la gestion du phoque. La sous-exploitation de ces espèces a de très lourdes conséquences sur les ressources halieutiques et sur les communautés maritimes. Le déséquilibre de l'écosystème en faveur du phoque ne fait plus aucun doute. Alors qu'en général, l'ensemble des espèces animales à fort potentiel commercial fait l'objet d'exploitation humaine, le phoque continue de recevoir une protection non justifiée. Le surnombre de ces populations de phoques a créé jusqu'à maintenant des dommages considérables dans plusieurs stocks de poissons et si la cadence se maintient, d'autres espèces seront bientôt touchées et, évidemment, les populations qui en dépendent économiquement absorberont difficilement le contrecoup.

La situation est critique au point qu'elle nécessite rapidement une intervention majeure et des actions concrètes de la part du gestionnaire fédéral. La gestion actuelle a contribué au déséquilibre que je viens de décrire.

Enfin, nous recommandons, dans une perspective de développement durable, un niveau d'exploitation plus accentué du phoque et un contingent plus représentatif de la dynamique et du portrait socioéconomique de la chasse aux phoques aux Îles-de-la-Madeleine.

Merci.

[Traduction]

Le président: Le prochain intervenant est M. Jean-Claude Lapierre.

[Français]

M. Jean-Claude Lapierre (président, Association des chasseurs de loup-marin des Îles-de-la-Madeleine): Bonjour, tout le monde. Je suis heureux de vous voir ici. Notre association vous dit un gros merci. Il nous fait grandement plaisir de pouvoir jaser avec vous.

L'Association des chasseurs de loup-marin des Îles-de-la-Madeleine, que je représente, compte de 300 à 400 membres actifs, et de 800 à 900 permis de chasse sont vendus dans notre région chaque année.

Aujourd'hui, devant les pressions de la politique européenne, qui veut voter des lois pour abolir la chasse complètement, nous prenons conscience de l'ampleur des dégâts que des images fausses et truquées ont causés à l'activité de la chasse aux loups marins.

Nous croyons être presque arrivés à un point de non-retour, et cela nous inquiète beaucoup. L'opinion publique est tout à fait convaincue de ce que l'on avance, cela sans fondement et sans vérification des faits. C'est une énorme vague qui a balayé l'Europe tout entière et maintenant, le gouvernement européen vient dire à notre pays qu'il doit cesser cette activité, sinon il boycottera nos produits marins.

Ces faits politiques ont incité M. Raynald Blais, député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, à entreprendre des actions et la sénatrice Céline Hervieux-Payette à faire des interventions publiques. Nous les en remercions.

Ces faits ont également permis la visite de M. Blais en Europe et d'inviter des représentants européens, de même que la visite de représentants du Conseil européen, le 26 octobre, pendant qu'ils étaient présents à Québec, où l'on a pu constater l'ampleur des dégâts. Également, on est censé recevoir des députés européens le 23 novembre prochain et aller rencontrer les députés au Parlement à Ottawa. Enfin, nous recevons aujourd'hui les membres du Comité permanent des pêches et des océans, et il y aura peut-être d'autres actions que je ne connais pas encore.

Enfin, cela bouge! Il y a de l'action!

Les chasseurs sont heureux de ces faits politiques, mais ils se posent quelques questions. Allons-nous arriver par ces actions, si utiles soient-elles, à contrer à temps toute la désinformation accumulée depuis 30 ou 40 ans, depuis le début de l'histoire du blanchon?

Pourrions-nous convaincre les représentants du gouvernement européen pour qu'à leur tour ils puissent faire face à l'opinion publique de leur pays et donner la vraie version de cette activité, et empêcher l'adoption de lois qui banniraient définitivement la chasse en fermant le marché?

La troisième question qu'on se pose est la suivante: quels autres moyens pouvons-nous prendre pour faire valoir la vérité et la justice auxquelles nous avons droit vis-à-vis de cette politique, qui est établie selon des règles et des contrôles établis par notre gouvernement, mais qui ne semble pas faire le poids devant ce mur d'opinion publique bâti à grands coups d'émotions et de sensations fortes? Même dans mon propre pays, il reste encore beaucoup trop de personnes qui ne savent même pas. La contre-information n'a pas été faite.

Quatrièmement, pourquoi avons-nous laissé les membres d'associations comme Greenpeace, la Humane Society of the United States et l'International Fund for Animal Welfare, et des personnes comme les Bardot, les McCartney, les Rebecca Aldworth, etc., salir et continuer à salir, année après année, les chasseurs de loups marins, et en même temps les lois du gouvernement canadien? J'insiste là-dessus: surtout les lois canadiennes.

Nous, les chasseurs, ne pouvions faire le poids et nous défendre seuls. Cette fausse publicité était montée de façon à éveiller les émotions des gens et très habilement, par des images fausses et truquées, à leur fournir des informations qui installeraient chez eux une opinion solide.

Pour contrer une publicité de cette sorte, il faut beaucoup de sous, et nous n'en avons pas. Nous sommes une simple petite association qui a été bâtie au printemps.

Avant de terminer, je veux vous parler du film qui a été réalisé par M. Raoul Jomphe, de la Côte-Nord et descendant des Îles-de-la-Madeleine, et la productrice, Mme Céline Chevrier, descendante des Îles également.

●(1445)

Nous sommes allés les visiter la semaine passée. Ce documentaire a été réalisé et produit par la Société Radio-Canada. Les Madelinots pourront assister à son lancement officiel vers la fin janvier. Je suis allé visionner ce film avec un chasseur des Îles-de-la-Madeleine, M. Denis Arseneau, qui est ici aujourd'hui.

À notre point de vue, c'est un instrument qu'il sera essentiel de faire voir aux députés au cours de la rencontre du 23 novembre à Ottawa. Ce film peut contrer dans une large mesure la fausse publicité sur la chasse aux phoques. On y présente des images vraies et réelles, et des informations pertinentes et justes pour contrer des images fausses et truquées et des informations à caractère émotionnel et sensationnel.

Avant de terminer mon exposé, j'aimerais ouvrir une parenthèse à propos des quotas.

En vertu du plan de gestion de l'an passé, le quota est de 325 000 prises au total. Or, le Québec et les Madelinots n'en ont reçu que 25 000, alors que Terre-Neuve-et-Labrador en a reçu 300 000. Nous jugeons ce partage tout à fait inéquitable.

Il s'agirait de 7 000 phoques à Blanc-Sablon sur la Basse-Côte-Nord et de 18 000 aux Îles-de-la-Madeleine. Pour faire marcher l'usine ici, nous avons été obligés d'acheter des peaux à Terre-Neuve. Et même à Terre-Neuve, on veut transformer toutes les peaux. On ne pourra plus en sortir. Que ferons-nous de la création d'emplois et de notre usine? Ce sont des questions qu'on se pose actuellement.

Je vous remercie de votre attention.

●(1450)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Notre prochain témoin est M. Roger Simon.

[Français]

M. Roger Simon (directeur, Section des Îles-de-la-Madeleine, ministère des Pêches et des Océans): Monsieur le président, je suis un employé de Pêches et Océans, et j'assiste à la réunion seulement en qualité de personne ressource. Je n'ai donc pas de présentation à faire au comité.

Le président: Merci beaucoup.

Paul Boudreau.

M. Paul Boudreau (représentant, vice-président, produit du loup-marin de TAMASU, Association québécoise de l'industrie de la pêche): Bonjour à tous. Je vous remercie de vous être déplacés jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. C'est grandement apprécié.

Je veux aussi remercier M. Raynald Blais de son excellent travail quant à la défense de l'industrie du loup marin, de toutes les rencontres et de tous ses efforts pour nous aider à défendre notre industrie.

Dans un premier temps, je voudrais vous mentionner qu'un regroupement se forme actuellement autour de l'industrie du loup marin et de l'industrie canadienne de la fourrure. Je crois savoir que vous avez eu une présentation hier, à Terre-Neuve-et-Labrador, à ce sujet. Ce regroupement a grandement besoin d'être soutenu.

Je suis le vice-président des Produits du loup marin TAMASU, une entreprise vouée au traitement de la fourrure et de l'huile. On parle beaucoup de l'industrie du loup marin en ce qui a trait à la fourrure, mais il ne faut pas oublier tous les développements en marche actuellement quant à l'huile, notamment le biodiesel. En effet, l'huile offre beaucoup de potentiel pour l'avenir en ce qui concerne le biodiesel et les acides gras oméga 3. Nous produisons une huile de très grande qualité, riche en oméga 3. Cette année, la qualité de notre huile a été reconnue comme étant la meilleure sur le marché actuellement relativement aux oméga 3.

Revenons au regroupement lié à l'Institut de la fourrure du Canada, qui a déjà connu des problèmes similaires à ceux auxquels nous faisons face actuellement dans l'industrie du loup marin. Il a rencontré ces mêmes problèmes ces dernières années avec les Européens, quant à la fourrure, et il a très bien relevé le défi. Ce regroupement possède donc une expertise qui peut être très bénéfique pour l'industrie du loup marin en général. Or, un tel regroupement a besoin d'un soutien financier et autre du gouvernement canadien pour mener à bien la bataille qu'on doit livrer contre ceux qui veulent abolir cette chasse.

L'autre partie de ma présentation porte davantage sur la revendication quant à des quotas équitables. En vertu du dernier plan de gestion, nous ne considérons pas qu'aux Îles-de-la-Madeleine, nous ayons été traités de façon équitable. En effet, en ce qui a trait à la répartition de la ressource, des critères n'ont pas été pris en compte, comme notre historique de chasse. Dans les années 1980, nous avions environ les deux tiers ou près de 75 p. 100 des débarquements de loups marins du golfe; aujourd'hui, nous en avons 20 p. 100. Cela représente quelque 5,6 p. 100 des débarquements totaux de loups marins. Nous sommes traités inégalement à cet égard, car on ne pense pas au fait que l'industrie du loup marin a été développée en grande partie par les chasseurs madelinots.

L'autre critère est la continuité. On sait qu'une très grande partie du troupeau du golfe vient mettre bas autour des îles. Dans toutes les autres ressources où il y a eu des répartitions de ressources de quotas ou des quotas régionaux, le critère de la contiguïté était extrêmement important; dans le cas du loup marin, on n'en a à peu près pas tenu compte ou on n'en a pas tenu compte du tout.

Nous savons que, normalement, les régions qui sont les plus près de la ressource devraient avoir le meilleur accès à cette ressource. Ces dernières années, notre industrie traitait de 30 000 à 35 000 peaux de phoque. C'est une très petite entreprise comparativement aux géants de Terre-Neuve-et-Labrador.

● (1455)

En plus, puisque nous n'avons pas assez de contingents ici pour faire vivre une industrie, nous devions auparavant nous approvisionner en matières premières, en partie, à Terre-Neuve-et-Labrador. Actuellement, le gouvernement terre-neuvien a une loi qui interdit l'exportation des peaux de loups marins brutes. Il y a même un projet de loi visant à amplifier cette restriction et à faire en sorte que les peaux soient tannées à Terre-Neuve-et-Labrador à partir de 2008. En obligeant l'industrie à faire une transformation complète à Terre-Neuve-et-Labrador, on veut simplement s'emparer de toute l'industrie du loup marin.

Nous trouvons cela complètement inéquitable. Il nous faudrait avoir un quota d'au moins 30 000 peaux, ce qui nous permettrait d'avoir une véritable industrie ici, aux Îles-de-la-Madeleine.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'avoir présenté d'excellents exposés. Merci beaucoup d'avoir été aussi brefs. C'est difficile quand on a autant de passion pour un sujet.

Nous allons commencer notre premier tour de questions. Je crois que mes collègues conviendront que puisque nous sommes dans la circonscription de M. Blais, c'est lui qui devrait intervenir en premier.

[Français]

M. Raynald Blais: J'aimerais avoir certaines précisions, qui permettraient également d'éclairer la lanterne des membres du comité. D'une part, en ce qui a trait aux moyens à utiliser pour faire contrepois à l'actuelle campagne de désinformation, on a dit qu'il était nécessaire que le gouvernement canadien soit énergique et présent, et vous appuie. Cela peut se faire par toutes sortes de moyens.

Ces moyens peuvent-ils être financiers, et peuvent-ils impliquer plusieurs ministères? On se pose parfois la question. Le dossier de la chasse aux phoques fait partie des responsabilités de Pêches et Océans Canada, mais le ministère des Affaires étrangères et du Commerce est aussi responsable de ce qui se passe et peut intervenir.

J'aimerais que vous nous entreteniez de la façon d'organiser, de structurer ou d'effectuer cette contre-attaque.

M. Paul Boudreau: Justement, à ce sujet, l'industrie canadienne de la fourrure a expédié une lettre il y a six semaines au ministre du Commerce international, David Emerson.

● (1500)

Elle n'a pas encore obtenu de réponse ni d'accusé de réception de ladite lettre.

L'ensemble de la contestation doit être dirigé vers le ministère du Commerce international, car cela relève davantage du commerce international que de l'industrie de la pêche. Certes, Pêches et Océans Canada légifère dans le domaine de la chasse, mais notre problème actuel est un problème de commerce et non de chasse. Nous avons un problème de perception, et le ministère du Commerce international doit intervenir. Il doit engager les sommes nécessaires et déployer l'énergie nécessaire pour défendre notre commerce.

M. Raynald Blais: Monsieur Cyr.

M. Jérémie Cyr: Il y a aussi le fait que le gouvernement canadien est là pour représenter tous les Canadiens. Les menaces faites à l'extérieur du Canada aux chasseurs canadiens sont insensées. On se fait traiter de barbares. Voilà pourquoi nous mettons l'accent sur le gouvernement par l'intermédiaire de différents ministères. Il le faut, parce que c'est le droit et le devoir du gouvernement de montrer une bonne image. Comme nous l'avons mentionné, nous faisons une chasse professionnelle et nous avons la meilleure méthode pour ce faire. Nous en sommes convaincus. Puisque nous, comme Canadiens, nous faisons saler — excusez l'expression — par les autres pays, le devoir du gouvernement est de...

M. Raynald Blais: Considérez-vous, comme moi, que le travail fait par le ministère des Affaires étrangères n'est pas suffisant? En effet, nous avons eu l'occasion de rencontrer récemment des gens du ministère des Affaires étrangères et de Pêches et Océans Canada. Ma foi, ils disaient que leur travail était d'offrir une séance d'information aux ambassadeurs et aux équipes qui travaillent dans les ambassades, pour qu'ils soient capables de répondre aux questions posées par des gens tout près des ambassades.

À mon avis, ce n'est vraiment pas grand-chose. C'est à la portée de tous. À la limite, un service 1-800 peut répondre aux questions. Il faut y consacrer plus d'énergie.

M. Jérémie Cyr: C'est quasiment rendre le ministère non crédible parce que, d'après les propos que nous entendons, c'est comme si nous avions le champ libre pour tuer. Pourtant, nous avons des règlements précis, la chasse est ordonnée et il y a de la surveillance.

Pour en revenir aux abolitionnistes et à la Humane Society, il y a quelque chose que je trouve désastreux. Comme ceux-ci viennent nous provoquer sur la glace, les gestionnaires et les surveillants sont quasiment obligés de partager leur temps entre la surveillance des abolitionnistes dans le golfe et des chasseurs, au lieu de consacrer tout leur temps à surveiller les chasseurs afin qu'ils fassent leur travail de façon professionnelle. À notre avis, c'est l'image du gouvernement qui est alors ternie, et il faut qu'il s'implique. Ceux qui font de telles campagnes de publicité ont beaucoup d'argent. Comme chasseurs, nous n'avons pas les moyens de répliquer.

M. Raynald Blais: Monsieur Jean-Claude Lapierre.

M. Jean-Claude Lapierre: On parle de commerce international. Plus tôt, on a fait un petit exposé. Je me demande toujours si le politicien qui va me représenter est favorable à la chasse. Ça va jusque-là. À Ottawa, quand Céline Hervieux-Payette s'est levée, elle a été réprimandée. Il ne faut pas se le cacher.

La désinformation s'est faite partout. Cela a été une hémorragie dans tous les pays. Voilà pourquoi je trouve la bataille ardue et pourquoi il va falloir s'armer de courage pour donner la bonne information, même ici, dans notre pays, à ceux qui nous représentent.

Je suis allé à Québec. J'étais allé m'acheter un veston sport parce que nous avons une rencontre. Une personne avec qui je jaisais était toute surprise d'apprendre que la chasse aux bébés phoques se passait ici, dans sa cour.

Nos politiciens ne sont pas informés. C'est là qu'est le problème. C'est l'un des plus gros problèmes. Nos politiciens ne sont vraiment pas informés du bien-fondé de la chasse. Nous le voyons, car cela paraît. C'est un facteur très irritant pour le gouvernement canadien, quand le printemps arrive. Nous le sentons dans nos tripes. Nous n'osons pas nous lever ni dire quoi que ce soit, et nous avons hâte que les trois semaines soient passées. C'est fatigant pour le gouvernement canadien, parce que la désinformation est allée jusque-là.

Je parle d'hémorragie. Ce qu'on a fait est grave. On a payé de nos gens, ici, pour écorcher des phoques vivants. Cela a été fait, cela a servi et puisque c'était payant, on a continué. Tout le monde a gobé ce qui s'était dit sur le blanchon. Je suis allé à la base de plein air. Plus tard, je vous demanderai vos impressions. Ce matin, nous étions à la base de plein air où on a expliqué un peu ce qu'était la chasse, avec quoi on chassait. On a parlé d'hakapiks, etc. Ensuite, nous sommes allés voir un diaporama. Je serais curieux de savoir comment, globalement, vous êtes ressortis du visionnement. En êtes-vous ressortis avec l'idée que le blanchon est mignon?

Ce sont toujours de tels facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte. Nous voulons chasser. Le petit blanchon et les visiteurs avec leurs caméras, c'est bien beau, et nous avons vu cela ce matin. J'aimerais connaître vos impressions à ce sujet. Quelle impression avez-vous eue? Il y a la chasse, et il y a eu le blanchon. Ces observateurs sont des touristes japonais, des gens de l'IFAW et de la Humane Society.

J'aimerais bien connaître vos impressions à la suite de votre rencontre de ce matin.

• (1505)

[Traduction]

Le président: Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de temps. Nous avons eu une magnifique visite dans la région. Nous avons beaucoup appris. Je crois que c'était une très bonne idée que l'on pourrait répéter dans d'autres régions.

Allez-y, monsieur Arseneau, mais nous avons très peu de temps. Puis ce sera à M. Cormier. Tous les deux veulent présenter un commentaire.

[Français]

M. Joël Arseneau: À ce sujet, il faudrait d'abord que le gouvernement du Canada, par le biais des différents ministères, reconnaisse qu'il a la responsabilité de défendre la chasse comme étant une activité légitime et les chasseurs qui sont accrédités pour chasser. Il faudrait également qu'il reconnaisse qu'il a la responsabilité de défendre ses propres méthodes et politiques de gestion des troupeaux de phoques.

À partir du moment où le gouvernement reconnaît qu'il a cette responsabilité, il doit participer à l'effort qui est déployé localement, autant que faire se peut, pour justifier cette chasse auprès de l'opinion publique nationale et internationale.

On constate depuis des années que le gouvernement est à peu près absent chaque fois qu'un événement prévisible se produit, comme les vents d'automne aux Îles-de-la-Madeleine. Aussi, tous les mois de mars, il y a quelqu'un qui arrive en hélicoptère et qui vient salir la réputation des chasseurs et, par le fait même, celle du gouvernement canadien. Chaque fois, on se tourne vers le gouvernement, qui n'est nulle part, qui a disparu dans le décor. C'est tellement prévisible.

On se demande pourquoi le gouvernement du Canada ne fait pas les efforts nécessaires ou n'a pas les moyens de contrer la désinformation en utilisant les mêmes méthodes que les groupes anti-chasse ou les défenseurs des animaux, qui ont une stratégie ordonnée et coordonnée. C'est une stratégie à long terme. On peut procéder par étape. Une fois qu'il aura reconnu sa responsabilité, ce devrait être facile pour le gouvernement, avec les moyens dont il dispose, de faire des efforts là où c'est nécessaire.

• (1510)

[Traduction]

M. Léonard Poirier: C'est un autre type de surprises pour les terroristes et d'autres personnes.

Le président: Je pense que la majorité de mes collègues seraient d'accord.

Je vais demander à M. Cormier de faire un bref commentaire, puis il faudra passer au prochain intervenant.

[Français]

M. Marcel Cormier (administrateur, Regroupement des pêcheurs professionnels des Îles-de-la-Madeleine): Bonjour.

Je me pose une question depuis longtemps. Si on fait abstraction des chasseurs de Terre-neuve, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, est-ce que les gens du reste du Canada, de l'Ontario à la Colombie-Britannique, sont pour ou contre la chasse? Il me semble que c'est comme s'il n'existait plus rien après le canal Rideau.

[Traduction]

Le président: Le temps est venu maintenant pour nous de vous poser des questions.

Des voix: Oh! Oh!

Le président: C'est une question légitime et j'essaierai de la paraphraser pour les autres membres du comité. Il est juste de dire que ceux d'entre nous qui représentent des circonscriptions qui vivent de la pêche, et je crois que c'est le cas de la majorité d'entre nous — et ceux qui vivent des dans régions éloignées, rurales ou côtières du Canada — comme c'est le cas pour nombre d'entre nous, semblent noter qu'il existe un vaste écart entre les régions rurales et urbaines. Nous en sommes conscients. De plus en plus nous avons de la difficulté à communiquer notre message, parce que nous vivons dans les régions rurales du Canada, à ceux qui vivent dans des régions urbaines; il y a peine à leur expliquer que le poisson ne vient pas de l'épicerie ou de la poissonnerie, que le lait ne vient pas directement de l'emballage et qu'il n'y a rien de mal à se livrer à des activités de chasse ou de pêche et à des activités agricoles traditionnelles. C'est toute une responsabilité. Il n'est pas facile de relever le défi que nous réserve l'avenir. Nous en sommes conscients. Nous avons déjà pensé à cette question.

Nous devons passer à M. Matthews, le prochain intervenant.

Très bien, allez-y mais soyez bref.

[Français]

M. Paul Boudreau: La meilleure façon pour le gouvernement canadien d'affirmer qu'il se porte à la défense de la chasse serait que le premier ministre fasse une déclaration claire, nette et précise au moment de la chasse. Le premier ministre pourrait affirmer clairement que le gouvernement canadien est en faveur de la défense des chasseurs et que la chasse se pratique correctement.

[Traduction]

Le président: Je communiquerai ce message aux intéressés, y compris le ministre des Pêches et des Océans.

Monsieur Matthews.

M. Bill Matthews (Random—Burin—St. George's, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vous remercie messieurs d'être venus rencontrer le comité aujourd'hui. C'est tout un plaisir d'être dans ma région avec votre député, monsieur Blais. Je crois qu'il essaie de nous avoir à l'usage avec toute cette gentillesse, puisque depuis que nous sommes arrivés, nous avons beaucoup mangé — en fait, nous avons même mangé du phoque, qui était délicieux.

Je ne veux pas vraiment présenter de déclaration, mais je désire simplement vous dire que la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui c'est que nous partageons vos frustrations. Nous reconnaissons que les gouvernements fédéraux qui se sont remplacés n'ont pas su défendre la situation des chasseurs de phoques et en fait n'ont pas su même défendre la position du Canada. C'est pourquoi vous, les chasseurs de phoques, êtes si frustrés et vous vous demandez en fait quel rôle joue votre gouvernement fédéral.

C'est pourquoi nous sommes ici. Nous voulons sincèrement essayer de faire avancer le dossier, mais nous devons nous assurer de faire les choses comme il faut, parce que ce n'est certainement pas ce qui a été fait par le passé. C'est pourquoi nous éprouvons les problèmes que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi nous sommes ici, c'est pourquoi nous étions à Terre-Neuve hier et nous serons en Nouvelle-Écosse un peu plus tard aujourd'hui.

J'ai quelques petites questions à vous poser, ce sont de brèves questions, parce que le temps file et je sais que mes collègues eux aussi veulent avoir l'occasion d'intervenir.

Vous voudriez qu'on augmente le TAC de phoques du Groenland. Quelqu'un a dit, je ne me souviens pas lequel, que le TAC devrait être augmenté. Le marché peut-il accepter une augmentation du nombre de phoques, une augmentation de la chasse? Y a-t-il un marché pour une quantité supplémentaire de phoques?

[Français]

M. Paul Boudreau: Oui, il existe sûrement un marché pour l'augmentation du total autorisé de captures, le TAC. On ne parle pas d'une augmentation très importante. Au lieu d'autoriser 325 000 prises, on pourrait en autoriser jusqu'à 375 000. À ce moment-là, il n'y aurait aucun problème sur le marché.

• (1515)

[Traduction]

M. Bill Matthews: Quelqu'un a mentionné également les phoques gris. Y aurait-il un marché pour les phoques gris?

[Français]

M. Paul Boudreau: En ce qui concerne le phoque gris, le marché se bâtit tranquillement. Il y a actuellement un problème, car le marché pour la peau ou l'huile de phoque gris est très faible. Il existe un petit marché. Il ne faudrait pas qu'il y ait une grosse augmentation à l'heure actuelle. Il faudrait néanmoins que le TAC augmente un peu.

Pour ce qui est de l'huile, le marché est beaucoup plus orienté vers le biodiesel. On ne parle pas de consommation humaine. Jusqu'à présent, les études sur le biodiesel fabriqué avec de l'huile de phoque ont fait état d'excellents résultats. Entre autres, la Communauté urbaine de Montréal ainsi que des entreprises spécialisées dans le biodiesel ont fait des tests avec de l'huile de phoque et cela a donné d'excellents résultats.

[Traduction]

Le président: M. Arseneau est le prochain intervenant et il sera suivi de M. Cyr.

[Français]

M. Joël Arseneau: Sur le plan de l'augmentation du total autorisé de captures, nous avons besoin d'une masse critique minimale pour pouvoir faire vivre l'industrie, particulièrement dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine. C'est de cela qu'il est question ici. On doit permettre à l'industrie d'arriver à un certain niveau de rentabilité. Cela n'est pas possible avec 18 000 peaux. Il faut aller chercher des peaux ailleurs.

C'est pour cette raison que nous disons que c'est inéquitable. On ne peut pas faire vivre l'industrie. On n'est pas très gourmands: on parle d'une trentaine de milliers de peaux sur l'ensemble du quota total. Ce n'est pas exagéré.

M. Jérémie Cyr: Le phoque du Groenland est de passage dans le golfe. Il fait des dégâts et il mange beaucoup de poisson. Il faut être conscient qu'on ne peut pas travailler seulement sur le plan du phoque du Groenland; il faut aussi s'attaquer au phoque gris. Le potentiel de marché pour le phoque du Groenland existe, mais il existe également pour le phoque gris.

Le phoque gris habite toute l'année à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent. La population à l'île de Sable est de plus de 300 000 têtes, selon les dernières estimations. Ces animaux se promènent autour de l'île de Sable et vont partout dans le golfe.

Il est certain que le marché actuel du phoque gris n'est pas très bien développé, et il faut s'attaquer au problème tout de suite. Il faut essayer de trouver un moyen pour contrôler la population du phoque gris avant que la situation ne soit irréversible, parce que ces animaux mangent du poisson toute l'année. Nous le constatons de plus en plus. On peut être en train de pêcher une morue à l'hameçon lorsqu'un phoque vient nous la prendre pour la manger. De même, on peut pêcher un flétan de l'Atlantique qui a été à moitié dévoré. Le phoque gris représente un gros problème.

Il faudrait investir pour trouver des marchés ou des moyens d'utiliser toutes les parties du phoque. Je sais que le gouvernement s'était penché sur la question, mais cela a été mis de côté.

On ne peut s'attaquer au phoque du Groenland sans faire quelque chose aussi pour le phoque gris. Sinon, c'est l'ensemble de l'industrie de la pêche qui va en souffrir et la situation sera irréversible.

[Traduction]

Le président: Monsieur Lapierre, vouliez-vous ajouter quelque chose?

[Français]

M. Jean-Claude Lapierre: Je suis d'accord pour qu'on augmente le quota, en autant que [Note de la rédaction: inaudible] sur le plan de la gestion de la chasse. Il y a le plan de gestion du ministère des Pêches et des Océans, mais par contre, on marche toujours sur des coquilles d'oeufs parce qu'IFAW va peut-être se plaindre et que la Humane Society est toujours là. On hésite à augmenter le quota — et on le ressent — à 360 000 ou 375 000 phoques, comme Paul le disait. On s'aperçoit que le marché est là, car il y a des peaux qui ont été vendues 105 \$ l'unité à Terre-Neuve.

La semaine passée, j'ai entendu le témoignage d'un chimiste qui parlait du collagène pour les grands brûlés et autres choses. Cela a attiré mon attention, parce que la peau du phoque pourrait valoir 10 fois plus cher. Le collagène se vend entre 30 000 \$ et 40 000 \$ le kilo. Le produit existe, mais pour faire de la recherche et pour exploiter cette substance, on aurait besoin d'aide gouvernementale.

Nous cherchons à tirer profit de toutes les parties du phoque. Nous sommes critiqués parce que nous laissons de la viande sur place. Nous avons essayé de créer des petites entreprises pour s'occuper de cela, mais avec le peu d'aide qu'elles ont reçu du gouvernement provincial, elles ont dû fermer leurs portes.

Je pense que les Canadiens devraient se rassembler et travailler ensemble pour que l'on arrive à utiliser toutes les parties du phoque. Il ne faudrait rien laisser sur la glace, pas même les griffes, avec lesquelles on pourrait peut-être faire des petits colliers. C'est un peu vrai qu'il y a du gaspillage.

• (1520)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lapierre.

Nous allons maintenant passer à M. Manning, notre prochain intervenant.

J'aimerais faire un petit commentaire sur le phoque gris. Les phoques gris sont un important problème pour la Nouvelle-Écosse. On nous a dit qu'il y avait un troupeau résident dans la région. Ce n'est pas simplement le troupeau de l'Île de Sable, c'est un troupeau résident. Ces phoques mettent bas dans les îles au large de la Nouvelle-Écosse. Ils se rendent dans les rivières. Ils chassent le saumon, le gaspneau, les éperlans, peu importe ce qu'ils peuvent manger, ils le mangeront. Ils ouvrent les casiers à homard. On les voit parfois jusqu'à 150 miles au large des côtes juste à proximité du banc Georges.

Je connais un pêcheur, un ami, qui a placé deux chaluts de 400 hameçons au fond de l'eau. Lorsqu'il les a remontés, environ un tiers des hameçons portaient un poisson, mais aucun de ces poissons n'a pu être conservé. Vous avez parfaitement raison de parler des phoques gris. Ils présentent un grave problème qui s'empire à tous les jours.

Je m'excuse de cette intervention.

Monsieur Manning.

M. Fabian Manning (Avalon, PCC): Merci, monsieur le président.

Le président: Le président n'est officiellement pas supposé intervenir.

M. Fabian Manning: Je ne l'aurais jamais su.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Je suis absolument ravi d'avoir l'occasion de venir visiter votre région et d'avoir reçu l'invitation de M. Blais. Il nous a bien initié à votre région et à votre cuisine et nous avons eu beaucoup de plaisir.

Comme M. Matthews l'a mentionné, comme je suis originaire de Terre-Neuve et du Labrador, je connais l'importance de la chasse aux phoques pour votre population, car cette chasse est tout aussi importante dans ma propre province.

Je vais poser des questions sous un angle quelque peu différent. Avez-vous déjà eu affaire à des protestataires qui se rendent sur la banquise et vous empêchent de faire votre travail? Croyez-vous que le gouvernement devrait permettre à ces gens de se rendre sur la banquise ou qu'ils devraient délivrer des permis pour les autoriser à s'y rendre?

Par ailleurs, j'aimerais que vous me parliez de l'utilisation du hakapic, outil utilisé pour la chasse aux phoques et dont on a dans les médias fait état dernièrement. Certains ont parlé de son utilisation dans l'avenir. Cela pourrait devenir un enjeu futur.

Voici ma dernière question. Je vous laisse le soin de déterminer qui va y répondre. Je crois que M. Boudreau a décrit le système qui sera mis en place à Terre-Neuve d'ici 2008. Lors de nos audiences à Terre-Neuve, certains témoins ont parlé de la transformation. Pourriez-vous détailler les préoccupations à ce sujet chez vous? À Terre-Neuve et au Labrador, certains s'inquiètent également de ce qui risque de survenir dans le secteur de la transformation en 2008.

Celui d'entre vous qui le souhaite pourra répondre à ces deux questions.

[Français]

M. Jérémie Cyr: En ce qui concerne les manifestants, durant la dernière saison de chasse, le printemps dernier — de toute façon, des accusations seront portées —, les officiers responsables de la surveillance ont complètement perdu la maîtrise de la situation. Il y a, d'une part, quelqu'un qui tente d'exercer son métier de chasseur, un métier qu'il pratique depuis des décennies et des décennies, et qui est victime — l'an dernier, c'était encore pire qu'auparavant — de provocations répétées de la part de manifestants. Il y a, d'autre part, un bateau de plus de 65 pieds et des canots pneumatiques à l'eau avec deux personnes et des appareils pour prendre des photos, ou deux personnes avec des caméras reliées directement à des satellites pour transmettre des images en direct. Il n'y a pas de mots pour décrire ce que les chasseurs en général ont enduré sur le territoire, ici, autour des Îles-de-la-Madeleine, quand les manifestants sont entrés dans le golfe.

Si les manifestants venaient pour observer la chasse, ils pourraient le faire, mais à certaines conditions, sans provoquer le chasseur ou même le stresser, ce qui peut parfois le pousser à commettre des erreurs. Le chasseur est au travail et parfois, il doit travailler dans des conditions hasardeuses. Un de ces jours, il y aura une catastrophe, quelqu'un fera couler un canot pneumatique ou il y aura un accident du genre. Le chasseur est au travail, il y a des hommes sur la glace et il y a celui qui est responsable de la surveillance des chasseurs. Un canot pneumatique s'avance dans un but de provocation. Comme il ne peut pas casser la glace pour passer, il suit le tracé que les chasseurs ont déjà fait, il se place derrière eux et le surveillant de la chasse doit avoir l'oeil à la fois sur les manifestants et sur les chasseurs. Sur le plan de la sécurité, cela n'a aucun sens. L'an passé, la situation a atteint une limite. Même l'interdiction de ne pas s'approcher à moins de 30 pieds n'a pas été respectée.

La chasse, ils peuvent venir l'observer. Aux Îles-de-la-Madeleine, on a des excursions pour ceux qui veulent observer les blanchons. On n'a pas le droit de tuer les blanchons et les gens peuvent venir les observer. Il y a une période déterminée pour cela. C'est du 1^{er} au 15 mars. Cela se fait à bord d'un hélicoptère. On n'est pas d'accord sur cela parce que cela stresse le loup marin, mais au moins, ceux qui viennent observer les phoques ne dérangent pas les chasseurs durant leur travail à partir du 20 mars.

On n'a jamais eu de problème avec ceux qui se procurent un forfait observation; par contre, on a toujours des problèmes avec ceux qui veulent que la chasse soit abolie. Ils viennent et nous provoquent continuellement, et chaque année, ils s'organisent pour offrir aux médias un événement accrocheur. On rapporte, par exemple, qu'un chasseur a menacé un manifestant avec un couteau. Imaginez-vous! Tout nos gestes sont épiés, ils nous traitent de barbares, mais on n'est pas des barbares; on est quasiment prisonniers quand on pratique la chasse. Il faut faire attention à chaque geste qu'on pose parce qu'on est épiés de tous bords et de tous côtés. Et ça ne dure pas que cinq ou 10 minutes. L'an passé, des manifestants sont restés près de moi durant trois heures. D'autres chasseurs ont aussi été entourés durant trois ou quatre heures. C'est insensé de permettre cela.

• (1525)

M. Jean-Claude Lapierre: Lorsque le printemps arrive, la mise bas a lieu à 35 milles au nord-ouest des îles. Les abolitionnistes survolent cet endroit en hélicoptère pour savoir où sont les mères. On n'a jamais parlé de cela, et ce sont des choses que je veux dénoncer aujourd'hui. À un moment donné, ils descendent voir un troupeau de 100 mères phoques pour voir si elles sont prêtes pour la mise bas. Étant donné le peu de glace qu'il y a aujourd'hui, le troupeau est très

concentré. On n'est pas habitués à voir des hélicoptères. Quand je chassais en chaloupe, il n'y avait pas d'hélicoptères. C'était la pêche sur la glace. Je parle du respect de l'environnement, de l'animal et de la mère lors de la mise bas, car cela vient me chercher. On va chercher le blanchon de la mère et on l'amène ailleurs pour qu'il se fasse photographe, cela dans le bruit infernal des hélicoptères. Soit dit en passant, l'essence utilisée dans ces hélicoptères est la plus polluante, et je pense que vous le savez. On laisse faire ce genre de chose. Cela fait 55 ans que je vais sur la banquise. Je l'ai vue avant Bardot, dans la tranquillité, et je la vois maintenant, dans le non-respect de la mère. Comme vous l'avez vu ce matin, quand un hélicoptère arrive, la mère est installée comme cela. Ce n'est pas pour rien. Quand on voit des photos de phoques dans l'eau, ce sont des mères. Les observateurs prennent des photos et travaillent sur la glace: ce sont nos terres et notre gagne-pain. Je tiens à dénoncer cela aujourd'hui.

J'aimerais connaître les biologistes qui vont me contredire en disant que les phoques reviennent se nourrir immédiatement après avoir entendu un bruit infernal et ressenti les vibrations des hélicoptères lorsqu'ils se posent sur la glace. On dit que l'hélice du bateau fait du bruit, mais on ne parle jamais du bruit du rotor d'un hélicoptère. J'aimerais que le gouvernement canadien se penche sur le problème. Nous avons développé le tourisme lorsque le marché du blanchon a disparu. C'était une question de survie. Aujourd'hui, je me pose des questions sur sa raison d'être. Je ne veux pas commencer une polémique aux Îles-de-la-Madeleine, parce que ceux qui travaillent dans l'industrie du tourisme vont me lancer des roches, mais il faut parler des vraies choses aujourd'hui.

Si le troupeau est effrayé et que les bébés phoques ne sont pas bien nourris, quand ils auront atteint leur croissance maximale, la glace ne sera plus là. Les phoques seront rendus dans le détroit de Belle Isle, à 250 milles des Îles-de-la-Madeleine. C'est ce qui se produit aujourd'hui. La chasse va se faire de plus en plus dans le détroit de Belle Isle parce qu'il n'y aura plus de glace dans le golfe. Il faut protéger le troupeau du bruit. Comme le disait Jérémie tout à l'heure, ils viennent survoler la banquise en rase-mottes afin que les brasseurs se jettent à l'eau et qu'on ne soit pas capable de les chasser. Imaginez combien on peut être frustrés dans l'exercice de nos droits. Il y a 500 ou 600 loups-marins et, à un moment donné, on les force à se jeter à l'eau et on ne peut plus les chasser.

• (1530)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Lapierre.

Monsieur Arseneau.

[Français]

M. Joël Arseneau: Pour ce qui de permettre ou non l'observation de la chasse de près, on sait qu'il existe des contraintes légales. Il serait souhaitable que le gouvernement ait un préjugé favorable à la chasse et aux chasseurs, et réexamine les dispositions législatives de façon à resserrer les critères pour permettre ou ne pas permettre l'observation. Quand on suit l'actualité, on constate que dans presque tous les domaines, dans les cours de justice, que ce soit au civil, au criminel ou à l'international, des choses sont contestées, mais en attendant que cela se règle, l'activité se poursuit.

Ici, c'est assez particulier. C'est comme si on tenait pour acquis que l'observation est un mal nécessaire et qu'il faut vivre avec ses conséquences, plutôt que de faire l'inverse. On devrait plutôt dire que l'observation est inutile et que, si vraiment on est obligé de la permettre, on la permettra à certaines conditions expresses extrêmement contraignantes. Maintenant, c'est tout le contraire. Cela va dans le sens d'un appui politique qui serait donné par l'entremise du ministère des Pêches et des Océans afin de restreindre strictement l'observation, pour toutes les raisons qu'on a énumérées et pour des raisons de sécurité. On est convaincus qu'on pourrait défendre cela en cour et gagner notre cause.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Boudreau.

[Français]

M. Paul Boudreau: De toute façon, si les lois ne permettent pas d'encadrer et de légiférer l'observation, les parlementaires sont là pour changer les lois. C'est à vous de nous donner les lois dont nous avons besoin pour que cette chasse soit respectée et encadrée.

Je voudrais répondre à M. Manning. La province de Terre-Neuve peut adopter les règlements et les lois qu'elle veut pour protéger son industrie. Je conçois qu'elle veut que la transformation se fasse sur son territoire, mais il ne faut pas que le ministère étouffe notre industrie parce qu'il n'y a pas suffisamment de quotas pour que l'industrie de Terre-Neuve puisse vivre. Ce n'est pas l'industrie des Îles-de-la-Madeleine et ce n'est pas la partie des achats que nous faisons à Terre-Neuve qui causent des difficultés à cette province. Ce qui pose problème à Terre-Neuve, ce sont les peaux qui s'en vont à l'extérieur du pays, et non celles qui partent de Terre-Neuve pour venir aux Îles-de-la-Madeleine. Ce n'est pas très important pour les Terre-Neuviens.

D'autre part, il nous faudrait un contingent d'au moins 30 000 peaux pour que nous puissions avoir une industrie intégrée, que les chasseurs aient suffisamment de peaux et que nous ayons une industrie qui puisse vivre de la chasse. Cela ne représente même pas 10 p. 100 du contingent global. La communauté des îles s'est battue durant de nombreuses années pour conserver la chasse. Les chasseurs des îles ont toujours subi beaucoup plus de pressions durant la chasse que les chasseurs de n'importe où ailleurs. Les abolitionnistes viennent ici parce que c'est plus près et plus pratique pour eux. Ce sont donc les chasseurs madelinots qui les ont sur le dos et qui sont toujours obligés de chasser entourés de beaucoup de gens.

Cela a aussi eu un impact sur les historiques de débarquement. Comme M. Cyr le disait plus tôt, la chasse dure deux ou trois jours; quand on passe une demi-journée avec les abolitionnistes sur le dos, la chasse n'avance pas très vite. La chasse ne se fait pas dans les mêmes conditions. Je pense que le ministère des Pêches et des Océans devrait tenir compte de cela et nous donner un quota équitable. À ce moment-là, Terre-Neuve adoptera les règlements qu'elle veut pour garder son industrie chez elle.

● (1535)

[Traduction]

Le président: Merci.

Je sais que d'autres députés ont des questions, alors je vous demande de vous en tenir à une ou deux questions de manière à ce que chacun d'eux puisse interroger le témoin.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.):

Messieurs, permettez-moi de vous dire tout d'abord que nous avons tous été profondément impressionnés par notre visite aux Îles de la Madeleine et particulièrement par l'infrastructure que vous avez mise en place: vous prenez les mesures non seulement en faveur des phoques et de la chasse aux phoques mais également en faveur de l'éducation, d'une solide éducation sur l'importance de cette ressource pour l'île et pour vous qui y habitez et qui vivez de l'exploitation d'une ressource naturelle pleinement renouvelable.

Quand nous sommes allés au Club vacances ce matin, pour voir le centre d'interprétation du phoque, j'ai été vraiment frappé par votre façon de décrire ce qu'est la chasse aux phoques, ce qu'elle entraîne et comment elle peut se faire de façon tout à fait durable. Vous réussissez à faire passer votre message. Je pense que notre comité avait besoin d'entendre cela, qui fera partie intégrante de notre rapport. En fait, je crois très sérieusement que d'autres régions du Canada doivent faire le même travail que ce que vous avez fait — et je pense à ma propre province, où, ce qui est très étonnant, un sondage a montré que par suite de l'urbanisation croissante du Canada, y compris de Terre-Neuve et du Labrador, les jeunes de notre région commencent à avoir une opinion défavorable et cynique de la chasse aux phoques. Je ne crois pas que ce soit en raison de la nature de cette activité; c'est tout simplement qu'ils entendent eux-aussi constamment des messages condamnant la chasse aux phoques. À mon avis, notre comité devra se pencher très sérieusement sur ce facteur et je suis persuadé que nous allons l'aborder dans notre rapport définitif.

J'aimerais en savoir plus long sur l'importance de la chasse aux phoques pour l'économie des Îles de la Madeleine. Combien y a-t-il de chasseurs ici? Quel montant touchez-vous, par peau, par animal, en moyenne? J'ai été très frappé par ce qui s'est dit au sujet de la recherche et du développement et de l'optimisation de la ressource. Si on pouvait aider les grands brûlés, avec le collagène, et prévenir les maladies cardiaques à l'aide des huiles oméga-3... À mon avis, la meilleure façon de contrer la désinformation qui circule au sujet de la chasse aux phoques ne consiste pas à opposer des faits aux arguments émotifs, parce que malheureusement, les faits ne permettront pas de remporter la bataille. Ce qu'il faut faire, c'est de poser aux arguments émotifs d'autres arguments émotifs pour les contrebalancer et les contrer. C'est en mettant au point de nouveaux produits grâce à la recherche et au développement qu'on lancera la meilleure offensive sur ce plan.

Mais, pour en revenir à la réalité sur le terrain, combien y a-t-il de chasseurs de phoques aux Îles de la Madeleine? Quelle était la valeur moyenne des peaux que vous avez vendues l'année dernière? Quel pourrait être l'avenir de l'industrie si on lui trouvait les bons débouchés?

•(1540)

M. Roger Simon: Pour répondre à votre question, monsieur Byrne, il y a environ 700 permis, en moyenne, chaque année. De ce nombre, 350 sont délivrés à des pêcheurs commerciaux, c'est-à-dire à des chasseurs qui tirent une part appréciable de leur revenu annuel de la chasse aux phoques. Il n'y a pas de statistique précise sur ce sujet, mais l'évaluation que je viens de vous donner est assez juste, je crois. Les quelque 300 autres chasseurs de phoques ne vont en prendre que si les phoques se trouvent très près ou sont très accessibles. À Terre-Neuve, on dit qu'ils chassent « pour la marmite ». Beaucoup de gens mangent du phoque et certains ne vont demander un permis que pour en chasser quelques-uns pour leurs usages personnels, mais nous pensons qu'environ 350 font de la chasse commerciale. La valeur au débarquement est d'environ 1,5 million de dollars.

L'hon. Gerry Byrne: Quelle était la valeur moyenne au débarquement par animal l'année dernière?

M. Roger Simon: On pourrait dire environ 70 \$.

L'hon. Gerry Byrne: Jean-Claude, c'est là un des aspects du tourisme. Je ne veux pas jouer les trouble-fête, et je pense que vous avez fait de l'excellent travail en conciliant les aspects de l'industrie qui sont liés à la consommation et à les produits d'autre nature. L'IFAW, entre autres, a proposé qu'on brosse les phoques et qu'on fabrique des produits avec les poils ramassés par les brosses — ce qui est absolument ridicule. Les Îles-de-la-Madeleine ont bâti une industrie touristique à bien des égards, dans la période qui précède la saison de la chasse; malheureusement, en montrant des images percutantes de la chasse aux blanchons, ce sont eux qui provoquent les déclins du tourisme.

Cette région est semblable à ma région d'origine. J'ai toujours apprécié les retombées économiques et sociales de la chasse aux phoques. Un jour, les manifestants sont arrivés et ils ont réduit les avantages économiques de cette chasse. Nous nous sommes tournés de plus en plus vers le tourisme. À présent, ils essaient d'anéantir les retombées touristiques de la chasse aux phoques. Croyez-moi, dans ma circonscription, le tourisme est très important et j'en suis un fervent partisan, mais si le tourisme était l'industrie la plus prospère au monde, les pays les plus riches seraient la Jamaïque et la République dominicaine, alors que ce n'est pas le cas. Il faut beaucoup d'industries différentes pour que l'économie d'un pays soit solide.

Dans ces conditions, que devons-nous faire pour contrer l'action des groupes comme l'IFAW? Comment peut-on continuer à stimuler l'industrie? Ne devrions-nous pas nous servir des mêmes armes que nos détracteurs? Ne devrions-nous pas faire appel aux émotions? Dites-nous comment nous devrions nous attaquer à ce problème, pour que nous puissions en faire état dans notre rapport.

[Français]

M. Jean-Claude Lapierre: La bataille est faite d'émotions; il faut donc trouver des émotions pour l'exprimer. C'est une autre façon de faire. On parle de tourisme. Aux Îles-de-la-Madeleine, on en a besoin, mais on est rendu au point où il faut examiner tous les plans et voir si, d'une façon ou d'une autre, ils nuisent à quelque chose. C'est un irritant. Ça s'applique même au diaporama que j'ai vu ce matin à la base de plein air. La première fois que je l'ai regardé, je n'étais pas vraiment certain. Quelqu'un de l'autre groupe m'en a parlé et m'a dit qu'il lui semblait bizarre de voir des images de chasse et un blanchon. Pour le chasseur, le blanchon est devenu comme une tumeur qu'il doit traîner avec lui. Cette tumeur est déjà cancéreuse.

C'est pourquoi je m'interroge au sujet du tourisme. Il faut essayer de voir ensemble s'il y aurait moyen de se réajuster et de redémarrer la chasse sur de nouvelles bases, de façon à ne pas la perdre. Comme je le disais dans mon exposé, il est midi moins cinq et il faut se mettre à table. C'est heureux que vous soyez ici pour en parler et examiner toutes les facettes de la question. Pour ma part, c'est ce que j'ai fait. Je me suis interrogé sur le fait qu'à 66 ans, j'étais toujours chasseur. J'ai tenté de déterminer quel était l'impact du tourisme sur le troupeau. J'essaie aujourd'hui de mettre en perspective la nature dans son ensemble, la chasse et le tourisme. Chacun a ses droits, mais il faut qu'il y ait un équilibre.

C'est l'IFAW et la Humane Society qui font des millions avec cette histoire. À cause des abolitionnistes, on a failli perdre une génération de chasseurs. Mes trois fils chassent avec moi. Ils sont âgés respectivement de 34 ans, 36 ans et 42 ans. Or, il y a trois ans, j'ai dû leur indiquer des endroits où il ne fallait pas sauter, de façon à ne pas passer tout droit. Moi, j'ai commencé à chasser à l'âge de 12 ans. J'ai grandi avec ce métier. Je serais curieux de savoir à quel âge on commence à chasser de nos jours. Ce n'est certainement pas à 14 ou 15 ans. Ce sont toutes des questions que je me pose aujourd'hui.

Du côté du tourisme, est-ce qu'on a raison? Peut-être bien, mais il faut se poser la question. Est-ce qu'il est nuisible ou non? Cette question pourrait être étudiée, mais ce n'est pas la petite association, formée de gens qui n'ont terminé qu'une septième année, qui va pouvoir analyser tous ses effets. Il faut qu'un comité soit formé spécifiquement pour étudier cette question et qu'on reçoive de l'aide gouvernementale pour examiner ce dossier sous tous les angles imaginables. Il y a du travail à faire, et il doit être fait par des gens compétents.

Je suis un chasseur, un professionnel de la chasse au blanchon. Je ne crois pas que ce soit mon rôle, mais il y a des gens compétents qui pourraient assumer cette tâche.

•(1545)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Lapierre.

Monsieur Arseneau, puis M. Boudreau. Je vais vous prier de répondre très brièvement, parce que M. Byrne a parlé très longtemps.

Des voix: Oh, oh!

M. Joël Arseneau: À question longue, réponse courte, mais ce n'est pas grave, parce qu'une partie de la réponse était déjà dans la question.

[Français]

On se demandait s'il fallait combattre le feu par le feu. Je pense qu'il faut plutôt combattre les émotions par les faits. Chaque fois qu'on décortique les arguments des abolitionnistes, on se rend compte qu'ils sont irrationnels.

Vous disiez plus tôt que la chasse respectait pleinement l'équilibre de l'écosystème. On parle ici d'une ressource renouvelable. Il faut constamment répéter que la chasse est ordonnée, qu'elle se fait selon des conditions optimales et que les méthodes d'abattage sont respectueuses, en vertu de nos principes. Par ailleurs, je pense qu'il faut éviter d'opposer la fréquentation touristique aux activités de chasse ou de pêche.

Nous pourrions vous remettre une copie de notre politique cadre en matière de développement touristique. Elle dit justement qu'à l'échelle locale, le tourisme est important pour l'économie, mais que les activités de pêche constituent véritablement la colonne vertébrale de notre industrie. Ça inclut la chasse au phoque. Comme destination touristique, nous ne serions plus que l'ombre de nous-mêmes si nous perdions ce qui fait notre identité, c'est-à-dire la pêche et la chasse. Attirer des touristes en leur vendant un produit qui n'est pas authentique est une chose qu'on ne peut pas imaginer.

Pour ce qui est de l'équilibre entre la chasse et l'observation des phoques, je dirai qu'à mon avis, on a réussi au cours des 10 dernières années, malgré le chantage auquel on a été soumis pendant une certaine période, à créer un certain équilibre. Ceux qui viennent ou continuent de venir observer les phoques quelques semaines avant la chasse se ferment peut-être les yeux, mais ils sont toujours obligés de rencontrer ceux qu'on a décrits comme des barbares. Or, quand ils repartent, l'image qu'ils ont en tête est différente.

C'est un long processus, car ils viennent l'un après l'autre, et il n'en vient que quelques centaines par année. Je pense que ces gens sont forcés d'admettre, même lorsqu'ils discutent avec les guides sur la glace, que les deux activités ne sont pas incompatibles, que les animaux qu'ils viennent photographier peuvent aussi être chassés, et qu'il s'agit de deux périodes distinctes. Ces deux réalités se côtoient depuis 10 ans. C'est, jusqu'à un certain point, un équilibre fragile, mais c'est néanmoins un équilibre qu'on a pu atteindre au cours des dernières années.

• (1550)

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Boudreau.

[Français]

M. Paul Boudreau: Je voudrais en premier lieu vous parler de la formation. Ici, on a élaboré un guide et une vidéo pour la formation des chasseurs. Il s'agit en fait du manuel du chasseur. Il a été distribué lors de cours de formation, à la reprise de la chasse, pour réintégrer les jeunes dans la chasse. Parler de la formation des chasseurs est probablement le meilleur argument de vente. Quand nous avons rencontré les parlementaires, les sénateurs européens au Conseil de l'Europe, ce qui les a probablement le plus impressionnés et frappés, c'est que nous leur ayons dit que nos chasseurs recevaient une formation et étaient encadrés, et que la chasse était faite d'une manière professionnelle.

La première recommandation de votre comité devrait probablement être de rendre la formation obligatoire partout pour s'assurer qu'il n'y ait plus de lacunes. Si un chasseur ou deux, ici et là, restent isolés et n'agissent pas correctement, cela a une influence sur l'ensemble de la chasse et des chasseurs. On devrait s'assurer que cela ne se reproduise pas.

Le deuxième point a trait à la recherche et au développement. C'est l'autre moyen par lequel on peut convaincre l'opinion publique des bienfaits de la chasse. Actuellement, il se fait passablement de recherche et développement dans toute l'industrie du loup marin. Nous sommes en train de faire une recherche en vue de séparer tous les oméga 3 qu'on trouve dans l'huile pour pouvoir vendre chacun des oméga 3 sous forme d'ingrédient actif.

Il se fait beaucoup de recherche et développement à Terre-Neuve, mais il n'y a de concentration nulle part. La recherche se fait en partie dans un endroit, en partie dans un autre. Il faudrait qu'un organisme puisse tout englober pour savoir exactement ce qui se fait partout et

diffuser les rapports de recherche. Il y a beaucoup de rapports d'universitaires sur les bienfaits de l'huile de phoque. Des rapports ont été faits sur les avantages du biodiesel, etc. Cependant, l'information est très diluée. Il serait beaucoup plus facile de faire entrer des oméga 3 que de la fourrure sur le marché américain. Il faut en être bien conscient. Le jour où les Américains auront besoin des oméga 3 de l'huile de phoque, ils seront plus enclins à modifier leurs lois qu'ils ne le sont lorsqu'il s'agit d'importer de la fourrure.

[Traduction]

Le président: Ils auront besoin d'huile de phoque quand ils n'auront plus de pétrole brut lourd.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Je vais poser une question à deux volets ou une double question.

Premièrement, je vais parler du fait qu'une des armes à notre disposition est l'information. Je pense que le Centre d'interprétation du phoque des Îles-de-la-Madeleine permet de partir du bon pied, mais qu'il y aurait un besoin à combler. Par exemple, appuieriez-vous le comité s'il recommandait qu'on incite le ministère des Pêches et des Océans à fournir un appui financier au Centre d'interprétation du phoque des îles, et peut-être à encourager l'ouverture d'un centre semblable à Terre-Neuve? Il s'agirait donc que Pêches et Océans fournisse un meilleur appui financier au centre afin qu'il puisse moderniser ses installations, et profite du fait que le Centre d'interprétation fait également des expositions itinérantes.

On peut présenter des expositions itinérantes à peu près n'importe où. Comme vous le disiez tout à l'heure, il y a des gens à convaincre au Canada, et Ottawa est un bel endroit pour cela. Les 308 députés sont à Ottawa; d'autre part, des ambassades y sont localisées. Ce serait donc un moyen. Appuieriez-vous la mise en oeuvre de ce moyen?

Mon autre question s'adresse à M. Lapierre en particulier.

J'aimerais que vous nous expliquiez en quoi consiste le film que vous avez vu et dont vous parlez tout à l'heure. Quelle est l'histoire? Combien de temps dure-t-il? Que présente-t-il exactement?

• (1555)

M. Jean-Claude Lapierre: J'ai vu le film avec M. Arseneau. Il vise à faire contrepoids à la désinformation. Le documentaire ne prend pas parti pour la chasse, mais une personne le moins intelligent peut faire la part des choses.

Nous avons enfin ce que nous souhaitions.

M. Raynald Blais: Ce film montre-t-il la manipulation?

M. Jean-Claude Lapierre: Oui. On nous montre même un petit brasseur qui est tripoté pendant 45 minutes pour faire une dernière vidéo. La scène se déroule sur la glace. Le producteur demande ensuite à Rebecca Aldworth pourquoi elle a laissé souffrir ce phoque pendant 45 minutes et qu'ils ne l'ont pas abattu. On peut voir son malaise. Moi, je la connais, mais quelqu'un qui ne la connaît pas et qui l'a vue sur la glace peut voir ce qu'elle ressent. Elle est coincée, elle n'a pas d'issue.

On a peut-être pensé qu'il deviendrait correct [*Note de la rédaction: inaudible*] de passer ici. Peut-être qu'on l'aurait emmené chez le vétérinaire. Cela n'est pas crédible. On voit là la vérité. On voit des chimistes qui parlent de collagène; on a l'histoire de l'hakapik, avec un crâne de loup marin, des pistolets à percuteur, etc. C'est présenté par M. Daoust. On voit comment on écorche les loups marins. On nous dit toute la vérité sur la chasse. On peut très bien voir le pour et le contre.

M. Raynald Blais: Est-ce en français ou en anglais?

M. Jean-Claude Lapierre: Le film est en français. Il n'est pas encore sorti, mais l'Europe et les États-Unis le demandent.

M. Raynald Blais: Il serait important que les membres du comité le voient.

M. Jean-Claude Lapierre: C'est très important.

M. Raynald Blais: Il serait important que les membres du comité le voient.

M. Jean-Claude Lapierre: On ne pourra pas le voir.

M. Raynald Blais: Mais éventuellement, on pourra le voir?

M. Jean-Claude Lapierre: Le lancement du film aura lieu le 15 janvier. Il pourrait servir d'outil d'information, de documentaire. On voit la façon dont se déroule la chasse et les abolitionnistes sur la glace. L'étranger qui ne connaît rien à la chasse aux phoques peut se faire une bonne idée de la situation.

Moi et Denis avons visionné le film le soir en tant que chasseurs, puis le lendemain, on s'est mis dans la peau d'un abolitionniste, d'un Européen ou de quelqu'un qui ne connaît rien à la chasse aux phoques. Je voyais bien qu'il y avait de la magouille. Quelqu'un qui ne connaît rien à la chasse, on oublie cela.

M. Raynald Blais: Il est impossible pour toi de mettre dans la peau d'une personne qui ne connaît rien, car je sais très bien que tu es capable de te débrouiller par rapport à tout cela.

Vous avez minimisé l'importance de votre apport. La chasse aux phoques n'est pas une question d'instruction, mais une question d'éducation. Ce n'est pas la même chose. Certaines personnes détiennent un doctorat et n'y comprennent absolument rien, alors que d'autres, qui ne sont jamais allées à l'école, en savent beaucoup plus. Que ce soit aux Îles-de-la-Madeleine ou à Terre-Neuve-et-Labrador, les chasseurs de phoques nous parlent de la bête avec respect.

M. Jean-Claude Lapierre: C'est cela.

M. Raynald Blais: Ce n'est pas parce qu'un chasseur tue un chevreuil qu'il est automatiquement un barbare. C'est la même chose pour un chasseur de phoques.

[Traduction]

Le président: Monsieur Cyr, vous pourriez peut-être clore ce sujet.

[Français]

M. Jérémie Cyr: On a parlé de désinformation et d'information, monsieur Blais. On a dit également que le gouvernement avait déclaré laisser le soin à ses ambassades, qui le représentent, de diffuser l'information. Lors de notre visite à Québec, au Parlement, un représentant d'un autre pays a essayé de nous sensibiliser. Il nous a demandé s'il n'y avait pas moyen d'abolir la chasse et de nous orienter vers autre chose. Je trouve ce point de vue assez stupide. Ça n'a aucun sens. Si on abolit la chasse, aussi bien fermer toutes les régions côtières, que ce soit autour du golfe du Saint-Laurent, à Terre-Neuve ou ailleurs. La réalité veut que le loup marin mange le

poisson. L'écosystème, dont M. Arseneau parlait, doit suivre son cours.

On en est rendus au point où un représentant d'un autre pays vient nous dire qu'il serait préférable qu'on laisse la nourriture aux phoques et qu'on s'oriente vers autre chose. On sait pourtant que notre industrie principale, c'est la pêche.

• (1600)

M. Raynald Blais: On peut aborder la question de l'aide financière pour le Centre d'interprétation du phoque.

M. Jérémie Cyr: Je suis vraiment d'accord sur cette idée. Le Centre d'interprétation du phoque travaille avec les moyens du bord. Il ne reçoit pas beaucoup d'aide du gouvernement. C'est donc une très bonne occasion. L'exposition itinérante a parcouru beaucoup de chemin à l'intérieur du Québec, mais je ne sais pas si elle s'est rendue ailleurs. Ce serait une très bonne initiative, ne serait-ce que pour renseigner ou éduquer nos concitoyens canadiens. Par la suite, elle pourrait être acheminée ailleurs.

M. Léonard Poirier: C'était prévu pour durer un certain temps. On pourrait en profiter pour faire à Ottawa ce dont Jean-Claude parlait.

[Traduction]

Le président: Monsieur Lapierre, un dernier commentaire, s'il vous plaît. Ensuite nous passerons à un autre intervenant.

[Français]

M. Jean-Claude Lapierre: À titre d'information, le propriétaire du film que je suis allé voir est bel et bien Radio-Canada.

[Traduction]

Le président: Monsieur Lunney a la parole.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci, monsieur le président.

Le président: Veuillez être brefs, messieurs. Je sais que nos témoins ont beaucoup de choses à nous dire et il est important de les entendre, mais les questions sont parfois un peu longues.

M. James Lunney: Pourquoi me dites-vous cela à moi, monsieur le président?

Le président: Je tiens à vous remercier tous pour vos exposés. Je crois que nous avons beaucoup appris. J'ai bien aimé notre visite au centre d'interprétation.

Je tiens à exprimer mon accord avec ce qu'a dit M. Byrne à propos de l'utilisation de tout l'animal. Je suis sûr qu'on peut en tirer davantage et que cela aiderait votre cause. Le plus d'utilisation positive qu'on peut en tirer — les oméga-3, c'est très bien. S'il y a une utilisation positive pour le collagène... tout ça est très bien.

J'ai remarqué que personne n'a cru M. Lapierre lorsqu'il a mentionné son âge. Personne ne croyait que c'était possible; il y a peut-être donc une vitalité ou une longévité extraordinaire ici aux Îles-de-la-Madeleine. Et regardez-moi cette chevelure! Je dois dire...

L'hon. Gerry Byrne: Allez vous chercher de l'huile de phoque.

Des voix: Oh, oh!

M. James Lunney: Regardez à l'autre bout de la table. Je crois qu'on pourrait peut-être prouver que cela facilite la croissance des cheveux. On pourra examiner cela; cela pourrait sauver toute l'industrie, exception faite peut-être du maire ici présent. Il faudrait peut-être savoir quelle quantité de phoque il a mangé.

Cela étant dit, redevenons sérieux, l'utilisation de l'animal est une chose, mais il y a une autre question sur laquelle je veux revenir, et je veux parler évidemment des activités de pêche. Nous avons visité les îles, et le paysage est tellement magnifique que nous allons tous vouloir revenir comme touristes. Mais tous les bateaux qui sont ici... cela fait partie de l'histoire de la région; c'est une région de pêche comme Terre-Neuve. La pêche fait partie du patrimoine. Cela fait partie de votre culture. Il est évident que cela fait partie de ce qui fait la grande beauté de la région et tout cela.

Et vous avez parlé, je crois que c'est intéressant, du loup marin. On a entendu parler du phoque toute la semaine au cours de notre séjour ici, mais la prédation du loup marin... Je veux revenir à cette question de la prédation. Je crois que c'est M. Poirier qui a soulevé la question de la prédation. Je crois savoir que lorsqu'on calcule le total admissible des captures, le TAC, on fait abstraction de la prédation; mais peut-être Roger que vous pourrez me répondre en une minute, mais le fait est que la prédation n'est pas prise en compte dans le calcul du TAC.

Maintenant vous avez vu de vos yeux ce que les phoques font à la morue et aux autres poissons de la région, avec le très grand nombre de phoques qu'il y a ici. Je veux savoir si à votre avis on pourrait faire plus que simplement parler de la prédation ou des dommages qui sont causés et qui font que les stocks de morue et d'autres poissons ne peuvent être restaurés, pour que vous puissiez maintenir cet important patrimoine de pêche ici aux Îles-de-la-Madeleine.

Voulez-vous nous dire quelques mots à ce sujet?

Le président: Il pense encore à ses cheveux.

M. James Lunney: Monsieur Cyr?

• (1605)

[Français]

M. Jérémie Cyr: Comme je vous l'ai dit, il y a le phoque du Groenland et le phoque gris. Si on s'attaque au problème du phoque du Groenland mais qu'on laisse faire le phoque gris, on ne pourra jamais reconstituer les stocks de poisson à l'intérieur du golfe. Il faut donc écarter cette possibilité: ce n'est pas une solution.

On s'est engagés sur une bonne voie. Reste maintenant à informer nos amis de l'autre côté de l'océan, les Européens. Il faut souhaiter que le message passe. Ce serait une bonne chose. Quoi qu'il en soit, il faut comprendre qu'à l'intérieur du golfe de même que sur les côtes est et ouest de Terre-Neuve, le phoque gris est un problème majeur. Il faut continuer dans la bonne voie pour ce qui est du phoque du Groenland. Le phoque gris, par contre, est préoccupant. Il faut trouver une solution.

M. Joël Arseneau: En réalité, le total des prises admissibles doit être établi en fonction de données scientifiques et non des craintes qu'on peut avoir face à l'opinion publique. C'est assez simple. On sait que de ce point de vue, la science est de notre côté.

M. Paul Boudreau: Pour ce qui est de la prédation des stocks de poissons par le phoque gris, les scientifiques n'osent pas toujours préciser exactement quel est l'impact sur la biomasse. D'après une personne à qui j'ai parlé, les scientifiques auraient dit que la quantité de morue et d'autre poisson mangée par le phoque n'était pas si importante. Quoi qu'on en dise, le phoque mange une tonne de poisson par année.

D'après un de mes amis, l'histoire est simple: une chose dont il est sûr, c'est que les phoques ne mangent pas de fraises. Ils mangent du poisson et ils sont nombreux. Il est donc évident que d'une façon ou d'une autre, il y a un impact sur la biomasse.

M. Roger Simon: Demain, à Shelburne, vous allez rencontrer le Dr Mike Hammill. C'est lui qui a réalisé et publié les dernières études sur la consommation de poisson dans le golfe par les phoques du Groenland et les phoques gris. Le moment va donc être propice, demain. On va pouvoir parler à l'expert dans ce domaine.

M. Léonard Poirier: En termes de consommation, quand on parle d'un nombre donné de morues, par exemple, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une chaîne alimentaire. Si la surabondance de phoques est nuisible à une espèce donnée, il faut comprendre que cette espèce sert à nourrir d'autres espèces, qui nourrissent d'autres espèces, qui nourrissent d'autres espèces, et ainsi de suite. Cet impact n'est pas toujours mesuré par les biologistes.

On a souvent reproché à ces derniers d'adopter un point de vue qui n'était pas suffisamment global. Au cours des dernières années, ils ont donc tenté d'adopter une approche beaucoup plus écosystémique, donc plus globale. Il est certain qu'il ne s'agit pas d'une mesure facile à effectuer. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier l'effet de la chaîne alimentaire.

[Traduction]

Le président: Merci.

Je me demande si vous avez d'autres questions, messieurs. Nous allons entendre un autre groupe de témoins qui va nous parler des tests de stabilité pour les bateaux.

Je tiens à prendre quelques instants pour remercier tous les témoins que nous avons entendus aujourd'hui. Je le répète, nous avons appris beaucoup, et nous avons beaucoup aimé tout notre voyage ici aux Îles-de-la-Madeleine.

Je me contenterai de faire une observation. Avant de faire ce travail, j'étais agriculteur, et je peux vous dire que j'ai vendu des centaines d'agneaux au fil des ans; et je n'ai jamais vu un client qui tenait à assister à l'abattage de l'agneau qu'il achetait. C'est pour cette raison que je me débats avec cette question des observateurs qui vont sur la glace. À première vue, il semble peut-être correct d'autoriser ces personnes qui veulent observer, mais si vous n'êtes pas vétérinaire de métier, je me demande pourquoi on vous autoriserait à venir sur la glace. Ils ne sont pas là pour vous aider. Ils ne sont pas là pour faire enquête et, chose certaine, ils ne sont pas là pour encourager la chasse. Je crois donc qu'il faut se demander ce qu'ils font là et qu'il faut régler cette question. C'est ma dernière observation.

Merci beaucoup. Ce fut une rencontre très intéressante.

Excusez-moi, monsieur Kamp, vous attendiez patiemment.

• (1610)

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Je sais que nous manquons de temps. Mais je tiens moi aussi à vous remercier pour ces excellents exposés et à dire, comme mon collègue, que notre séjour ici a été formidable. Nous ne sommes pas restés assez longtemps, nous devons revenir.

Afin que tout soit bien clair, permettez-moi de conclure en disant qu'en ma qualité de secrétaire parlementaire du ministre, je peux vous assurer que l'actuel ministre des Pêches et Océans — et je crois que c'était le cas de ces prédécesseurs aussi, mais c'est sûrement ce que pense l'actuel ministre, j'en suis sûr — est un partisan très enthousiaste de la chasse au phoque. Il ne saurait y avoir de confusion à ce sujet, et nous allons tâcher de trouver des moyens de vous aider du mieux que nous pouvons et d'une façon qui est également légale, et je crois que nous allons tâcher de faire quelque chose avec la question des observateurs.

J'avais une ou deux questions à ce sujet, mais je ne vais pas prendre votre temps pour cela. Mais je tenais moi aussi à vous remercier.

Le président: Une autre main vient de se lever. Je n'en reviens pas, nous avons une autre personne qui veut poser une autre question. J'y consens, monsieur Manning.

Mais avant cela, monsieur Boudreau, vous avez mentionné une lettre de l'Institut de la fourrure du Canada. Je crois qu'elle était adressée au ministre du Commerce international, M. Emerson. Je me demandais seulement s'il était possible pour le comité d'obtenir copie de cette lettre. C'est tout.

[Français]

M. Paul Boudreau: La lettre a été envoyée à l'honorable David Emerson il y a six semaines, pour lui demander son appui. Le conseil aimerait bien avoir une réponse le plus rapidement possible pour pouvoir mettre les choses en branle afin d'être efficace durant la prochaine saison de chasse.

[Traduction]

Le président: Merci. Pouvons-nous en obtenir copie?

[Français]

M. Paul Boudreau: Je vais transmettre la copie à M. Blais, qui pourra vous la donner.

[Traduction]

Le président: D'accord. Merci.

Très rapidement, s'il vous plaît, monsieur Manning.

M. Fabian Manning: Très rapidement, monsieur le président, et merci d'avoir autorisé la question.

Monsieur Cyr, pouvez-vous nous dire quel est le pourcentage de votre revenu de pêche qui provient de la chasse au phoque et s'agit-il d'une rémunération assurable? S'agit-il d'une rémunération assurable aux termes de l'assurance-emploi? Et à combien se situait ce pourcentage?

[Français]

M. Jérémie Cyr: Oui. Ce sont des revenus assurables.

[Traduction]

M. Fabian Manning: D'accord.

Le revenu tiré de la chasse au phoque à Terre-Neuve et au Labrador n'est pas considéré comme une rémunération assurable. C'est quelque chose que je voulais clarifier; ce n'est pas assurable chez nous.

Le président: Merci beaucoup à nos témoins.

L'hon. Gerry Byrne: Pourrions-nous nous attarder un peu sur cette question?

Le président: Mon Dieu, ces Terre-Neuviens, je vous le dis!

Très rapidement, pour que la réponse soit claire, je crois que la question portait sur l'assurance-emploi.

L'hon. Gerry Byrne: Il s'agit de pêcheurs qui sont à leur compte. Bien sûr, dans le système de l'assurance-emploi, il y a un timbre, des heures de travail que l'on déclare et une réclamation de la part du pêcheur. Pouvez-vous vous servir du revenu provenant de la chasse au phoque pour faire une demande d'assurance-emploi?

Le président: Monsieur Boudreau, pouvez-vous nous éclairer à ce sujet?

[Français]

M. Jérémie Cyr: Cela dépend des pêcheurs. Pour les propriétaires, la réponse est non; pour les employés, les aides-pêcheurs qui travaillent sur les bateaux, la réponse est oui.

[Traduction]

Le président: Merci, messieurs.

Je vais ajourner la séance brièvement et demander à notre prochain groupe de témoins de s'avancer.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.